

Anecdotes de la guerre.

Le 8, deux bataillons de tirailleurs ont fait une excursion à Frassinetto pour empêcher aux ennemis la construction d'un pont. Le colonel qui dirigeait l'expédition voulait faire brûler du matériel de pont sur la rive gauche du Pô, la où ce fleuve confond ses eaux avec celles de la Sesia. On envoya quatre soldats de la 22^e compagnie du 6^e bataillon, dont voici les noms : Saino, Chappaz, Marino, Vitalini. Ils saisissent l'instant où les sentinelles autrichiennes s'étaient retirées, ils se dépouillent, ils lient à leurs têtes autant de matière sulfurique qu'ils peuvent en avoir, et ils se jettent dans le fleuve grossi par les pluies. Le nommé Saino, transi de froid et épuisé de forces, se noya à moitié chemin ; on recueillit à notre rive Vitalini dans un état misérable. Mais les soldats Marino et Chappaz purent gagner la rive gauche. Ils détruisirent le pont que l'ennemi construisait, ils jetèrent le fer dans l'eau, ils brûlèrent tout ce qu'ils purent brûler ; mais ils n'avaient aucune matière pour brûler le gros matériel. Ils gagnèrent la rive opposée aux applaudissements de leurs compagnons.

Un témoin oculaire qui se trouvait à l'auberge d'une ville occupée par l'ennemi, a dû, malgré lui, causer avec deux officiers autrichiens. Il osa leur demander :

« Pourquoi n'avez-vous pas marché directement sur Turin ? »

« Tartariff (fit un des deux officiers) nous avons trouvé obstacle dans le lac : dans notre carte n'être pas ce lac. »

Il voulait parler de l'inondation qu'on a faite dans les campagnes du Vercelli.

Un tirailleur fut blessé à mort au bas-ventre. En se tournant vers le sergent, il lui dit :

« Mon cher, c'en est fait de moi ; mais j'ai encore du temps pour me venger. »

Il s'élança, il tue deux Croates à coups de baïonnette ; puis il tombe sur eux en criant : *Vive le roi !*

A Novare, un officier autrichien causant avec une personne, lui a dit :

« Pauvre Piémont ! pauvre comte de Cavour ! il croyait pouvoir compter sur l'appui de la France, et maintenant il doit être désespéré, car cet appui lui fait défaut ! »

Cette anecdote authentique prouve à quels moyens l'on a recours en Autriche pour induire en erreur les soldats.

Le Charentais, d'Angoulême, dit qu'il se présente pour notre armée une recrue sur laquelle le gouvernement ne comptait pas : c'est un vieux soldat du premier Empire, qui a fait, avec Napoléon I^{er}, toutes les campagnes d'Italie, et qui voudrait recommencer avec Napoléon III. Cet homme, qui habite Blanzac, a fait écrire à M. le capitaine de recrutement une lettre dans laquelle il demande à reprendre du service afin de battre encore une fois les Autrichiens.

On lit dans le Télégraphe :

La fabrication des armes de guerre à Liège va reprendre sous peu une grande activité, par suite des commandes considérables qui vont être faites à nos principaux fabricants. Déjà la maison P. de Malherbe et comp. a été chargée par le gouvernement saxon de 20,000 carabines, auxquelles on va mettre la main à l'œuvre, si elle n'y est déjà mise.

D'un autre côté, le gouvernement britannique va faire fabriquer 400,000 carabines et mousquets, dont moitié sera acquise à la fabrication liégeoise, et représente une valeur de 10 millions de francs ; l'autre moitié est réservée à des maisons de Birmingham. Cette quantité énorme d'armes est, paraît-il, destinée par l'Angleterre au renouvellement de l'armement de ses troupes des colonies.

PETITE CHRONIQUE.

On lit dans la Gazette des Tribunaux :

Un débat touchant, où se peignent bien les tristes revers des fortunes bruyantes que la Bourse voit naître et mourir, était porté devant la deuxième chambre. Un jeune homme, à peine majeur, et une jeune fille de 19 ans, élevés l'un et l'autre dans une grande aisance, aujourd'hui misérables, abandonnés de leur père et en proie au plus complet dénûment, disputent à l'impatience de quelques créanciers de pauvres débris de leur opulence. Le père avait une grande fortune, que la spéculation a dévorée tout entière, et, un jour, il a disparu, sans oser dire à ses enfants son dernier adieu. Le mobilier qui garnissait son appartement a été saisi, et son fils, tant en son nom personnel que comme tuteur provisoire de sa jeune sœur, a demandé en référé que la saisie respectât le lit du père absent, les lits des deux enfants, leurs livres d'étude, quelques vêtements, des portraits de famille, un petit bureau et une chaise en tapisserie, donnés à la jeune fille en des temps heureux ; un piano, enfin, devenu pour elle un gagne-pain.

Les créanciers répondent avec le Code de procédure. Le propriétaire fait une concession ; on ne vendra les objets revendiqués par M. X... fils qu'en cas d'insuffisance du surplus du mobilier. Un autre créancier, M. Hauteffaye, ami intime de M. G..., à qui il est dû 595 fr., proteste de ses bonnes intentions ; il n'a fait entendre aux deux jeunes gens, dit-il, que des paroles paternelles, mais il ne veut leur laisser que leur coucher et les portraits de famille. Quant au lit paternel, il pose ce dilemme : Ou la procédure tourne à l'ironie, ou bien, comme tout le fait présumer, M. X... est mort, et à quoi bon alors lui conserver un lit ? Ou il est seulement absent, et ses enfants doivent, en ce cas, aux créanciers, la justification de l'existence de leur père, aux termes de l'article 133 du code Napoléon, justification qu'il leur est impossible de fournir.

M^r Bétoland plaide pour M. X... fils, M^r Raveton pour le propriétaire ; M^r Marvhan, avoué, se présentait pour M. Hauteffaye.

M. le substitut Genreau a dit : Puisque les créanciers sont insensibles à la situation malheureuse de deux jeunes gens, frappés moins encore par leur ruine que par leur deuil filial, il faut examiner, avec le droit rigoureux qu'ils invoquent, si les objets réclamés doivent demeurer compris dans la saisie. Quant au propriétaire, bien qu'à l'exception du lit du saisi il eût le droit de saisir même les objets insaisissables pour tout autre créancier, son droit ne s'étend pas sur des choses à l'usage personnel des enfants, qu'il n'a d'aucune manière pour débiteurs. Le

créancier aux paroles paternelles, le sieur Hauteffaye, est à plus forte raison soumis à la distraction dans les termes de l'article 392 du code de procédure civile. En ce qui concerne le lit du saisi, M. le substitut estime que c'est aux créanciers à prouver le décès du saisi ; qu'il ne leur suffit pas d'en affirmer cruellement la probabilité devant les enfants ; que la loi conserve à l'homme dont la fortune est perdue un dernier droit, celui de savoir où reposer sa tête, et qu'elle ne soumet nullement ce droit à la condition, souvent fort difficile à remplir pour les représentants du débiteur disparu, d'établir son existence actuelle. L'article 133 du code Napoléon ne s'applique qu'à l'absent et à l'acquisition de droits nouveaux, jamais à la conservation de droits existants.

M. le substitut conclut à l'admission de la demande de distraction.

Le tribunal a ainsi jugé :

Attendu que la loi ne permet pas de saisir le coucher nécessaire du saisi et de ses enfants, que les saisissants consentent à rendre aux enfants les trois portraits de famille, que les effets à l'usage personnel d'Edouard X... et de sa sœur, le petit berceau, la chaise en tapisserie, les livres d'éducation et d'étude sont leur propriété ; à l'égard du piano, attendu qu'il a été donné à la demoiselle X... par son père ;

Par ces motifs, Ordonne que tous les objets ci-dessus, à l'exception du piano, seront distraits de la saisie et remis aux enfants X... ; dit que le piano ne sera mis en vente qu'après tous les autres objets saisis, et qu'autant que le prix de ceux-ci ne serait pas suffisant pour désintéresser les créanciers.

(Tribunal civil, 2^e chambre. Présidence de M. Rolland de Villargues).

L'Illustration a organisé une vraie légion d'écrivains et de dessinateurs pour suivre l'armée d'Italie et faire dans sa collection historique le bulletin illustré de cette guerre, comme elle a fait, il y a trois ans, pour la guerre de Crimée. Le numéro 845, du 7 mai, qui a paru avec une carte générale coloriée de l'Italie, contient déjà, en fait de récits et de dessins, tout ce qu'on pourrait appeler l'introduction de cette histoire. L'histoire va commencer ; l'Illustration n'a que l'embaras du choix dans le grand nombre de documents qui lui sont expédiés, mais elle fera en sorte de choisir les plus caractéristiques, les plus propres à exprimer la physionomie des événements, qu'elle rendra d'ailleurs sensibles à l'esprit de tous ses lecteurs par les plans et les vues des lieux où les événements doivent s'accomplir.

Pour tous les articles non signés, J. Rebox.

ANNONCES

FABRIQUE DE POMPES DE DEPLECHIN-LETOMBE

Rue du Cimetière, 19, à Roubaix.

Possesseur de plus de 150 modèles de pompes d'une exécution parfaite, qui ont plutôt l'aspect de meubles que de pompes proprement dites, le sieur DEPLECHIN-LETOMBE a l'honneur d'offrir aux propriétaires (de Roubaix et Tourcoing seulement), cinq genres de pompes, qu'il fournira à une grande réduction de prix.

1. Pompes en fonte n° 1, pour citernes, donnant 40 litres d'eau à la minute, mise en place 15 fr. au lieu de 25.

2. Pompes en fonte n° 2, pour puits, donnant 60 litres d'eau à la minute, mise en place 20 fr. au lieu de 30.

3. Pompes en fonte, grand modèle n° 3, pour puits, donnant 70 litres d'eau à la minute, mise en place 25 fr. au lieu de 35.

4. Pompes en plomb, n° 1, pour citernes, donnant 40 litres d'eau à la minute, mise en place 30 fr. au lieu de 35.

5. Pompes en plomb, n° 2 grand modèle, donnant 70 litres d'eau à la minute, mise en place 40 fr. au lieu de 45.

Toutes ces pompes sont garanties pour cinq ans.

Les opérations de la maison DEPLECHIN-LETOMBE se font sur une grande échelle, son outillage spécial à ce genre de construction, sa fonderie de fer et de cuivre, lui permettent de livrer au public des pompes d'une parfaite exécution à 40 p. 0/0 au-dessous des prix cotés par les autres fabricants de Roubaix et Tourcoing. Les tuyaux en plomb, nécessaires à la pose des pompes, seront payés à raison de 77 fr. les 100 kil. ou au cours du jour. 1500

MAISON

FLIPO-MEURISSE

Rue de la Fosse-aux-Chênes, 30.

VITRERIE, PEINTURE

PAPIERS PEINTS

GROS ET DÉTAIL.

Grand assortiment de papiers communs, à 30 à 50 centimes le rouleau.

Collection de papiers veloutés et dorés, depuis 4.50 à 22.50.

Papiers-marbres et imitation de bois en tous genres, aux prix les plus modérés.

GLACES ÉTAMÉES

de France et d'Allemagne.

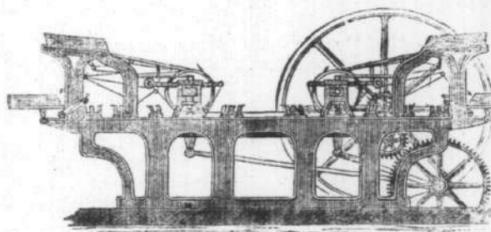
Miroirs de toutes dimensions, encadrements dorés et en imitation de bois : sapin, acajou, palissandre, bois de rose et ébène.

Glaces de miroir, en blanc, pour façades de magasins.

Plaques de propreté, en cristal, de toutes dimensions, pour portes de salons. (1456)

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

exécutées à la presse mécanique.



J. REBOUX

IMPRIMEUR & LITHOGRAPHE

20, RUE NEUVE

ROUBAIX.

est bon, n'est-ce pas ? ajouta-t-elle en montrant Litholf.

Celui-ci voulut de nouveau se relever, mais elle le pria de conserver encore son attitude.

« Très-bien, mon enfant, lui répondit le vieillard en examinant la toile. Il me semble seulement qu'il y a trop de feu dans le regard, fit-il observer.

« Il est facile d'y remédier, mon oncle.

Il y avait une telle sévérité sur le visage du maréchal que Litholf s'en effraya presque. La résolution, la fermeté inébranlable, la fierté et l'orgueil qui se peignaient dans ses traits, annonçaient un de ces hommes qui tiennent absolument à réaliser les projets une fois conçus.

« J'ai à te parler, Elise ; passons dans ta bibliothèque. »

En suivant son oncle, Elise pria Litholf de rester, parce qu'elle désirait terminer le tableau. La porte se referma, et Litholf se trouva seul.

« Quel est ce jeune homme ? » demanda le vieillard d'une voix dure et sévère, sans s'inquiéter si ces paroles seraient entendues de la pièce voisine.

La réponse d'Elise ne parvint pas aux oreilles de Litholf.

« Je n'aime pas de semblables modèles, poursuivit-il, et je présume que tu me comprendras. Mais autre chose. Sais-tu que ton cousin Berghen a été provoqué en duel et qu'il doit se battre aujourd'hui ? »

Sans prêter l'oreille, Litholf entendait malgré lui toutes les paroles du vieillard, qui, s'il eût eu à parler devant une assemblée du peuple, n'aurait pas eu besoin de déployer une plus grande force de poumons. Personne ne s'éton-

nera de l'intérêt de cette question pour Litholf, puisqu'elle concernait son propre duel.

« C'est, paraît-il, un jeune insolent que ce fou de Weissenbourg a commis la maladresse de présenter à la princesse, comme un chevalier sans peur et sans reproche, qui a provoqué Berghen. Il s'appelle Litholf, je crois. »

Celui-ci se releva machinalement enflammé de colère. Il se pencha involontairement et prêta l'oreille pour entendre la réponse d'Elise, mais ce fut en vain.

« Berghen est bon tireur, et j'espère qu'il logera une balle dans la tête de cet insolent parvenu ; toutefois, le moment n'en est pas moins critique. Tu sais que j'ai pour lui une vive affection, qu'il est mon neveu, qu'il t'aime, ce que tu as certainement deviné depuis longtemps.

« Je ne m'étais donc pas trompé, se dit Litholf.

« Il est venu ici aujourd'hui, il est encore chez moi, et il m'a demandé de lui permettre de te faire sa déclaration.

« Je le recevrai dans un quart d'heure.

« Dans un quart d'heure ? Non, tout de suite, mon enfant ; je vais le chercher.

« J'ai dit dans un quart d'heure, mon oncle. Tenons-y. Il faut que je réfléchisse à ma réponse. »

Elle prononça ces paroles d'un ton froid et bref. Litholf ne savait que penser.

Ainsi, juste dans un quart d'heure. Il est quelques minutes après onze heures trois quarts, donc quand midi sonnera.

« À midi et une minute, mon oncle.

« Quand sonnera le dernier coup de midi.

« Oui, au dernier coup. »

Quand les interlocuteurs sortirent de la bi-

bliothèque, Louise était aussi pâle, sinon plus pâle encore, qu'au moment où elle y était entrée.

Litholf s'aperçut qu'elle chancelait, mais il n'osa pas lui offrir la main pour la soutenir.

Fidèle à son rôle, il s'agenouilla de nouveau devant le tableau pendant que le maréchal de la cour s'éloignait. Dès que le vieillard fut sorti, il se releva.

« Litholf, dit Elise, vous allez vous battre en duel ? »

« Oui, mademoiselle.

« Et vous ne m'en aviez pas parlé ? »

« Vous auriez dû ne voir en moi que le jeune page. »

« Ne me l'aviez-vous pas défendu ? »

« Oui, c'est vrai ; mais, comme ami, vous auriez pu m'en faire part.

« Alors que vous étiez page, vous avez repoussé mon désir de devenir votre ami.

« N'importe ! puisque vous étiez venu, vous auriez dû me parler de ce duel. »

Elle semblait faire à Litholf des reproches de son silence ; aussi était-il enchanté.

« Mon duel est en partie la cause de ma visite, car je désirais vous voir encore une fois. »

« A ces mots, Litholf jeta les yeux sur Elise, mais il ne put découvrir l'impression qu'ils produisaient.

« Vous ignorez peut-être, Litholf, que Berghen est un tireur distingué ? »

« J'ai des raisons de le croire.

« Et vous-même ? »

« Sans vanité, je tire aussi très-bien ; mais j'ai le second coup. »

A cette réponse, une douleur mal réprimée se peignit sur le visage d'Elise. Litholf vit son œil se troubler et devina qu'elle était en proie à

un combat intérieur. Toutefois, à l'exception de ce mouvement, imperceptible pour un observateur moins pénétrant, rien ne trahit ce qu'elle éprouvait.

« Je vous souhaite du bonheur, dit-elle, un instant après, d'une voix qui avait perdu de son calme et de son assurance ; il n'est pas en votre pouvoir de prévenir un malheur, si la Providence veut qu'il arrive. Votre vie est dans la main de Dieu.

« C'est vrai, mademoiselle, mais je sais quelque chose qui m'élève au-dessus de tout danger.

« Votre courage.

« Le courage ne m'abandonnera pas, si l'espoir me reste.

« L'espoir ? »

« L'espoir qu'il est un cœur qui s'intéresse à moi : l'espoir que ma vie a du prix pour quelqu'un ; l'espoir que l'avenir réserve une fin heureuse à mes efforts ; l'espoir qu'un jour, si j'ai acquis de la considération, de la gloire, un nom, enfin, je connais une personne auprès de laquelle je pourrai chercher la récompense de mes peines et le prix de mon amour. Cet espoir, si je l'ai... me protégera de son bouclier invincible... Mais puis-je m'en battre ? »

Les joues d'Elise changèrent subitement de couleur.

« Où le duel aura-t-il lieu ? »

« Au parc, derrière la porte bleue, sur une petite colline, à côté de la Strubrun.

« Oserais-je vous demander quelque chose ? »

« Je vous l'accorde d'avance.

« Si vous êtes dans le cas de tirer... vous me comprenez... me promettez-vous de ne pas tuer Berghen ? »

« Je le promets.

(La suite au prochain numéro.)